

LE MAIRE

Signé par : Monsieur Le Maire
Date : 11/04/2022
Qualité : Le Maire de La Rochelle

Aux membres du Conseil municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville et en visio/audioconférence le :

Lundi 25 avril 2022 à 18 h

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et à l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée, cette séance se déroulera en visioconférence. Afin d'y participer, vous êtes invité(e) à vous connecter **à 17 h 45 en suivant le lien de connexion transmis dans l'invitation électronique**. Une fiche technique détaillant ces modalités d'accès ainsi que la procédure à suivre pour le vote vous sera également communiquée avant la réunion.

Une présence salle du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, reste possible, notamment pour le public, dans le respect des mesures barrières.

Pour rappel, selon les modalités de la loi susvisée, **chaque élu présent peut être porteur de deux pouvoirs et le quorum est fixé au tiers des membres présents**. Les pouvoirs devront être transmis à la Direction Vie Institutionnelle (instances@agglo-larochelle.fr) **au plus tard le vendredi 22 avril**.

Par ailleurs, conformément à l'ordonnance susvisée, les votes ne pourront avoir lieu qu'au scrutin public. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le point de l'ordre du jour sera reporté à une séance ultérieure, qui ne pourra pas se tenir par voie dématérialisée.

L'ordre du jour sera consacré à l'unique point suivant : Signature d'un contrat de relance du logement.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Bien à vous

LE MAIRE,
A circular official stamp of the Mayor of La Rochelle. The text 'VILLE DE LA ROCHELLE' is at the top, 'LE MAIRE,' is to the right, and '(Charente-Maritime)' is at the bottom. The stamp is partially obscured by a blue ink signature.
Jean-François FOUNTAINE